

Réunion du 2 Novembre 2021 à Bruges (Gironde)

P.V. n° 2

**Président** : M. GOUGNARD.

**Présents** : MM. BUISINE – CHAUVIN – LACOUR – LALANNE.

**Excusés** : MM. BLONDY - ROSSIGNOL.

\*\*\*\*\*

**COUPE NATIONALE FOOTBALL-ENTREPRISE**

**SYSTEME COUPE NATIONALE FOOTBALL ENTREPRISE**

SAISON 2021/2022

**26 Engagés**

Semaine 41	1er Tour	6	matches avec	12	clubs		
Semaine 46	Finale Régionale	10	matches avec	6	qualifiés +	14	entrants

**1<sup>er</sup> Tour :**

La Commission homologue les résultats des 6 matches de ce tour avec le dossier suivant :

Match n° 24061254 – A.S. Campus Thalès Bordeaux / Carrosserie Ballon du 14/10/2021

Courriel de Carrosserie Ballon du 14/10/2021 à 16h09 informant de son forfait.

La Commission déclare le **forfait de Carrosserie Ballon** et dit l'A.S. Campus Thalès Bordeaux qualifiée pour la suite de la compétition.

Amende de 53 euros pour forfait à Carrosserie Ballon.

**Calendrier du 2<sup>ème</sup> tour (Finale Régionale) :**

**10** matches avec les **6** vainqueurs du 1<sup>er</sup> tour + **14** entrants.

**A disputer au plus tard le 20 novembre 2021 :**

- F.C. Espace Foot / Bordaleko Euskal Etxea Futbol
- Avia C. Bordeaux / F.C. Groupe Pichet
- A. Spatiale S. Aquitaine / A.S. Michelin Bassens
- Bouygues Telecom F. Mérignac / Centre Hospitalier Sp. Talence
- A.S. Campus Thalès Bordeaux / F.C. Bordeaux Deals
- F.C. Le Bon Jouet / C.G.I. Bordeaux Football Club
- Dassault Bordeaux Sp. / A.S. de l'Institut Bergonié
- Union Bordeaux Métropole / C.A. Sécurité Sociale
- Sporting Club L.C.S. / Amateurs F.C. Aquitain
- Football Nobi Nobi / R.H.S. Sports

**Le tirage de ce 2<sup>ème</sup> tour (Finale Régionale)** a été effectué à 19h00 par la commission, au siège du District de la Gironde à Bruges, en présence de nombreux clubs qualifiés.

Merci au District de la Gironde d'avoir bien voulu prêter ses locaux pour la réunion de la commission et l'organisation de ce tirage.

Matches à jouer sur le terrain du club premier nommé lors de la **semaine 46 (du lundi 15 au samedi 20 novembre 2021 au plus tard)**.

Les clubs opposés doivent se contacter afin de communiquer rapidement à la Ligue la date, le lieu et l'horaire de chaque rencontre.

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire du match (**pas de prolongation**), les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les Lois du Jeu.

**L'arbitre et les arbitres-assistants** seront désignés par la **C.D. Arbitrage de la Gironde**.

Les frais d'arbitrage seront à la charge des deux clubs (par moitié et **réglés par virement par la LFNA – ne pas régler sur place**).

En cas d'indisponibilité d'un terrain, le club recevant devra IMMÉDIATEMENT prévenir la Ligue et le club adverse.

### **LICENCES, QUALIFICATIONS ET PARTICIPATION**

Le règlement de la Coupe Nationale Football Entreprise indique qu'une liberté du nombre de double licence est possible et fixé par la Ligue Régionale sur cette phase régionale. La LFNA n'ayant écrit aucun règlement sur cette **phase régionale**, il est donc conclu que les **double licences** sont de **4** pour cette épreuve.

### **NOTE AUX CLUBS**

**Aucun frais de déplacement ne sera perçu par les clubs visiteurs.**

### ACCES AUX MATCHES

Les dirigeants et joueurs de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel. A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

### TRES IMPORTANT - FEUILLES DE MATCHES

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI**.  
En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail à la Ligue dès le soir du match à [pmouthaud@lfna.fff.fr](mailto:pmouthaud@lfna.fff.fr)  
Cette formalité est **ABSOLUMENT OBLIGATOIRE** afin de pouvoir fournir dans les délais impartis les **qualifiés à la F.F.F.**

**Les 10 vainqueurs de ce 2<sup>ème</sup> tour (Finale Régionale) seront qualifiés pour les 1/32èmes de Finale gérées par la F.F.F.**

### **MISE EN PLACE ET RÔLE DE LA COMMISSION**

⇒ Afin de bien clarifier les débats et les travaux à venir, échange sur les questions :

- **Le Foot Diversifié regroupe quoi ?**

Le groupe pense que seul le Foot Entreprise et le Beach Soccer peuvent être rattachés à la catégorie « Foot Diversifié ».

- **Le Foot Loisirs regroupe quoi ?**

Le groupe estime que la catégorie « Foot Loisirs » regroupe le Golf Foot, le Futnet, le Foot en Marchant, le FitFoot, le e.foot, le Foot Seniors à effectif réduit et le Foot Détente (ex Foot Loisirs -35 et +35 ans en Gironde).

⇒ Informations de dernière minute

- Joël LALANNE a accepté d'intégrer le groupe de travail National qui vise à développer le Golf Foot
- Alexandre GOUGNARD a accepté d'intégrer le groupe de travail National qui vise à développer le Beach Soccer.

⇒ Décisions prises sur cette première réunion de travail

- Réaliser un état des lieux de l'activité régionale sur toutes les pratiques FOOT DIVERSIFIÉ et FOOT LOISIRS.

A l'issue de cet état des lieux, élaborer pour la période 2022/2024 :

- . Un projet de plan de développement avec objectifs, actions, suivi, résultat sur le Football Entreprise
- . Un projet de plan de développement avec objectifs, actions, suivi, résultat sur le Football Loisirs avec des choix de pratiques sur des districts volontaires et pilotes.



- Présentation d'un plan de développement Foot Entreprise – Foot Loisirs à la LFNA.
- Aout - Septembre 2022 : mise en place des actions du plan de développement, bilan et suite à donner.

Le Président,  
**Alexandre GOUGNARD**  
Le Secrétaire de séance,  
**Philippe MOUTHAUD**

Procès-Verbal validé le 10/11/2021 par la Secrétaire Générale, Marie-Ange AYRAULT GUILLORIT.